

Projet de révision partielle du plan de prévention des risques d'inondation du bassin de Cahors

Consultation des Personnes Publiques Associées Article R.562-7 du code de l'environnement

	Date de saisine	Délai de réponse légal 2 mois	Date de réception de l'avis	Nature de l'avis
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	17/11/25	17/01/26	19/12/25	Avis favorable
Commune de Labastide- Marnhac	17/11/25	17/01/26	10/12/25	Avis favorable
Commune de Le Montat	17/11/25	17/01/26	26/01/26	Avis favorable
Commune de Cahors	17/11/25	17/01/26	10/12/25	Avis favorable

Les avis des Personnes Publiques Associées sont joints au dossier contenant la note de présentation intégré au dossier d'enquête publique.